



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

maladie de Parkinson

Question écrite n° 123763

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur le plan d'action contre la maladie de Parkinson. Le 11 juillet 2011, le ministre du travail, de l'emploi et de la santé a annoncé à l'issue d'un comité interministériel, le lancement d'un plan d'action contre la maladie de Parkinson. C'est ainsi qu'a été mis un terme à ce que les 150 000 familles concernées directement par cette maladie ressentaient comme une injustice, cette maladie restant quasiment la seule à ne pas bénéficier d'un plan. À l'occasion des débats budgétaires, constatant qu'aucuns crédits spécifiques ne sont prévus pour ce plan, ni au PLFSS rectificatif, ni au budget pour 2012, elle souhaite savoir comment il envisage de financer la mise en oeuvre de ce plan.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 123763

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 décembre 2011, page 12762

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)